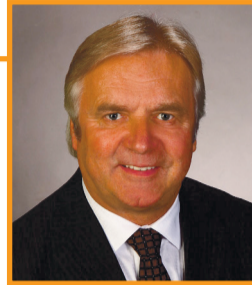


LE CITOYEN



Vol. 15 • No 6
NOVEMBRE 2015

MOT DU MAIRE



« LE PLUS BEL ARBRE A BESOIN DE CULTURE » - VOLTAIRE

Avant que l'hiver ne s'installe confortablement, je tenais à vous rappeler que l'équipe horticole de la Ville de Joliet viendra à nouveau renforcer la vocation de nature qui nous caractérise déjà si bien!

Un peu partout sur le territoire, vous remarquerez que de nouveaux arbres sont venus s'ajouter à la généreuse végétation présente. En effet, chaque automne, le conseil municipal réserve un budget pour la plantation de nouvelles essences qui assure le renouvellement de la flore.

En tout, plus de 150 nouveaux arbres de haut calibre et de bon diamètre sont mis en terre ici et là dans vos quartiers. C'est sans compter tous les arbres qui seront plantés suivant des travaux d'infrastructure comme ceux du secteur de la rue Saint-Louis. D'ailleurs, dans cette zone de travaux qui s'achèvent tout près du centre-ville, pas moins de 110 nouveaux arbres de très haut calibre sont en voie de prendre racine pour embellir le secteur.

La Ville de Joliet prouve également l'attention particulière qu'elle porte à la sauvegarde de son patrimoine naturel et de ses espaces verts en offrant près de 1 000 arbres à ses citoyens, chaque printemps, à l'occasion de la Journée de l'arbre et de l'environnement.

Nous pouvons donc regarder nos arbres perdre leurs feuilles d'automne en se disant que le printemps prochain, elles seront de retour en force. À Joliet, les années futures s'annoncent définitivement vertes et en beauté!

Alain Beaudry,
Maire de Joliet

DANS CE NUMÉRO

Nouveaux programmes de subvention	2
Stationnement de nuit à Joliet	2
Concours - Décorations de Noël.....	2
Hiver 2016 – Inscription aux activités	3
Activités à la Bibliothèque Rina-Lasnier	3
Exposition de patins	3
Des loisirs et de la culture.....	4
Chronique – Dans ma communauté.....	4

APRÈS LES CITROUILLES...

PLACE AUX MARCHÉS DE Noël

UN AMÉNAGEMENT COMPLÈTEMENT RENOUVELÉ!



C'est confirmé, la prochaine édition des Marchés de Noël Joliet-Lanaudière vous fera vivre une expérience nouvelle pour la 9^e année qui se tiendra du **3 au 23 décembre 2015** sur la place Bourget.

Plus ludique et chaleureux, le nouvel aménagement des marchés facilitera les échanges entre les citoyens, les artisans et les producteurs sur place. Pour assurer cette transition, les Marchés de Noël Joliet-Lanaudière n'ont pas hésité à s'adjoindre l'équipe de Pépinière & Co! Créateurs d'espaces. Organisme à but non lucratif, Pépinière & Co est voué à identifier des sites urbains emblématiques ou sous-exploités pour leur donner une vocation culturelle et économique viable, tout en favorisant l'implication des communautés locales.

Le projet annoncé prévoit plusieurs nouveaux éléments intégrés à ceux que tous appréciaient déjà. D'un côté, les visiteurs passeront sous un véritable plafond lumineux représentant une guirlande hors du commun. Tout au bout se trouvera une immense pyramide germanique, suivant la tradition allemande. Cette tour d'environ 30 pieds ajoutera une dimension grandiose à l'événement et sera utilisée comme un calendrier de l'Avent.

Du mobilier urbain, de l'éclairage et de nouveaux éléments de décor seront aussi ajoutés à ceux existants et appréciés aux Marchés de Noël Joliet-Lanaudière.

Des tables de pique-nique tout aussi colorées viendront prendre place à l'arrière d'un train, en guise de wagons, puis des chaises aux mêmes couleurs prendront place au Village des artisans. Des tables rustiques, construites avec des matériaux recyclés, seront installées de part et d'autre du marché, le tout entouré de bûches pour s'asseoir. Un aménagement idéal pour prendre le temps de déguster le bon vin chaud et les produits offerts sur place! L'aménagement des lieux, basé sur les principes du développement durable, sera majoritairement composé de produits recyclés.

La Ville de Joliet est heureuse de soutenir ce projet porté par les Marchés de Noël Joliet-Lanaudière et la Société de développement du centre-ville de Joliet.

Avec l'ambiance qui se dégagera de ce nouveau décor féérique, tous ceux et celles qui vivront l'expérience unique des Marchés de Noël Joliet-Lanaudière pourront dire avec certitude qu'à Joliet, on croit au Père Noël!

Programmation à venir :
www.marchesdenoeljolietlanaudiere.com.

JOLIETTE EN MODE ÉCOLO! NOUVEAUX PROGRAMMES DE SUBVENTION

Envie de vous tourner vers les couches lavables pour votre nouveau-né, de vous procurer une toilette à faible consommation d'eau, ou encore de munir le stationnement de votre entreprise d'une borne de recharge pour voiture électrique? Remplissez votre formulaire au www.ville.joliette.qc.ca sous l'onglet Environnement.

COUCHES LAVABLES

Une aide financière de 100\$ pour toute demande répondant aux conditions d'admissibilité peut être apportée. Parmi les conditions, l'enfant pour lequel la demande est faite doit être âgé de moins de six mois au moment de l'achat des couches. Cette demande doit être présentée dans un délai de six mois après l'achat, par le biais du formulaire disponible sur le site web de la Ville. Notez qu'une seule demande par enfant est admissible.

TOILETTE À FAIBLE CONSOMMATION D'EAU

Le montant du remboursement correspond au coût d'acquisition de la toilette incluant les taxes, jusqu'à un maximum de 100\$. Un remboursement est admissible si la toilette remplacée consomme plus de 6 litres d'eau par chasse et que la nouvelle toilette est homologuée *WaterSense*. La Politique de soutien à l'achat de toilettes à faible consommation d'eau est disponible en ligne.

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Grâce à cette politique, les entreprises établies sur le territoire de la ville de Joliette peuvent demander une aide financière pour l'achat de bornes de recharge pour voitures électriques si les conditions d'admissibilité détaillées en ligne sont respectées. L'aide accordée est d'une valeur de 20% des coûts admissibles avant taxes pour un maximum de 500\$ par borne installée. Ce montant s'ajoute à l'aide financière du programme Branché au travail, pour une aide totale de 95% des coûts avant taxes. Un maximum de cinq bornes par employeur peut faire l'objet d'une aide financière.

Toutes les raisons sont bonnes pour adopter de nouvelles pratiques environnementales écoresponsables!



STATIONNEMENT DE NUIT À JOLIETTE

INFORMATIONS IMPORTANTES

DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE STATIONNER LA NUIT DANS LES RUES DE LA VILLE DE JOLIETTE DE MINUIT À 7 H

Toutefois, il sera encore possible, toujours à une condition, de stationner la nuit en bordure de certaines rues où le stationnement est autorisé le jour, à l'intérieur du quadrilatère formé des rues De Lanaudière, Saint-Barthélemy, Saint-Louis, Saint-Charles-Borromée et Du Canal (ces rues font également partie du périmètre). La condition obligatoire, c'est d'appeler tous les jours, après 17 h, au numéro 450 960-INFO (450 960-4636) pour écouter le message mentionnant s'il est permis ou s'il est interdit de stationner la nuit suivante. Il est très important de respecter cette consigne. Si cette dernière mentionne que le stationnement est interdit la nuit suivante et qu'un automobiliste se stationne malgré tout en bordure de la rue, son véhicule sera remorqué à ses frais.

PAS DE STATIONNEMENT LORS DU DÉNEIGEMENT

Lors des opérations de déneigement, afin de permettre le bon entretien des rues, le stationnement de nuit est interdit partout dans la ville. Si des véhicules sont présents, il sera impossible de réaliser ce travail proprement. L'opération de ramassage de la neige risquerait aussi d'être retardée, entraînant des coûts supplémentaires. La Ville de Joliette en appelle donc au sens civique des automobilistes pour respecter la réglementation.

Visualisez le périmètre où il est possible de stationner la nuit durant l'hiver à Joliette au www.ville.joliette.qc.ca. N'oubliez pas d'appeler au 450 960-INFO pour savoir s'il est permis de stationner la nuit suivante.

Projet de développement d'habitations unifamiliales de prestige dans le secteur Saint-Pierre Sud

Les citoyens ont été consultés, la réglementation a été adoptée, le projet sera lancé! Le secteur concerné par le développement résidentiel de Monsieur Alain Beauchamp, entrepreneur, sera bordé au nord et à l'est par la rivière L'Assomption ainsi que par la rue Saint-Pierre Sud à l'ouest.

La superficie totale du développement est d'un peu plus de 42 000 mètres carrés. Pour les résidents du secteur concernés par l'avènement de ce nouveau quartier, le projet est déjà fort connu. En effet, suivant la politique de consultation publique de la Ville de Joliette, ledit projet a fait l'objet de différentes consultations citoyennes au terme desquelles des ajustements et modifications ont été apportés pour assurer un maximum de qualité de vie, de sécurité et de développement durable pour le voisinage et les éventuels propriétaires.

Pour les 19 nouveaux terrains résidentiels à développer, des standards d'architecture et de construction de prestige devront être respectés. Un parc et de grands espaces verts sont aussi assurés. Enfin, la piste cyclable qui y sera déployée permettra un accès direct à la passerelle du parc Riverain. Les travaux de préparation pour le projet résidentiel Beauchamp débuteront en 2016.

Hôtel de ville de Joliette

Mairie de Brive



JOLIETTE – BRIVE : À L'UNISSON DEPUIS 30 ANS!

La distance n'aura pas eu raison de la relation unissant les Villes de Joliette et de Brive-la-Gaillarde qui, malgré le fait qu'elles soient séparées par l'océan Atlantique, souligneront cet automne les 30 années qui se sont écoulées depuis l'adoption, en octobre 1985, d'une résolution officialisant leur jumelage.

Afin de célébrer cette importante collaboration interculturelle, Joliette et Brive-la-Gaillarde ont tout récemment procédé à un échange de drapeaux, lesquels seront fièrement brandis sur chacun des hôtels de ville tout au long du mois de novembre.

CONCOURS!

JOLIETTE S'ILLUMINE POUR NOËL!

Participez au concours d'illuminations et de décorations de Noël « Décore ta ville au rythme des féeries de Noël » et remportez des prix en argent pour chacune des catégories : 1^{ère} place (500\$), 2^{ème} place (300\$) et 3^{ème} place (100\$).

Date limite pour participer : 27 novembre 2015

DÉTAILS ET FORMULAIRE DE PARTICIPATION :
www.ville.joliette.qc.ca — onglet citoyen





INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

30 novembre au 11 décembre 2015

HIVER 2016



ACTIVITÉS

Camp de jour (semaine de la relâche)	5 à 12 ans
Badminton	Tous
Gardiens avertis	11 à 15 ans
Multisports	8 à 12 ans
Hockey et patin extérieur	3 à 14 ans
Théâtre et improvisation	3 à 12 ans
Samedis de skier	12 à 17 ans
Le Jardin de Pirouette et Gabrièle PROGRAMME DE PSYCOMOTRICITÉ 0-5 ANS	0 à 5 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

DU 30 NOV. AU 11 DÉC. • (du lundi au vendredi)
De 8 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30
En personne, par la poste ou en ligne

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
614, boulevard Manseau J6E 3E4, 450 753-8050

Les non-résidents de Joliette peuvent s'inscrire uniquement à partir du jeudi 3 décembre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Nous nous réservons le droit d'annuler toute activité mentionnée si le nombre d'inscriptions est insuffisant.
- Pour toutes les activités à la carte, nous vous conseillons de téléphoner au service des Loisirs et de la culture au 450 753-8050 ou de consulter le site Internet de la Ville afin de vérifier si l'activité a lieu ou si elle est annulée en raison d'un manque d'inscriptions.

INSCRIPTION PAR INTERNET

À COMPTER DU 30 NOVEMBRE À 13 H 30

Vous pouvez procéder à vos inscriptions en ligne. Rendez-vous au www.ville.joliette.qc.ca à l'onglet Loisirs et culture. Si vous êtes un nouvel utilisateur des services de la Ville, créez votre dossier en ligne. Pour les personnes et familles déjà inscrites dans notre système de gestion, vous pourrez accéder à votre dossier à l'aide de votre date de naissance et de votre adresse courriel.

OBTENTION DE LA CARTE CITOYEN

- Pour se prévaloir du tarif résident avec la carte citoyen, celle-ci doit être valide au moment de l'inscription.
- Preuves de résidence acceptées pour l'émission de la carte Citoyen :
 - Pour un adulte / permis de conduire, copie du bail, facture d'électricité;
 - Pour un enfant d'âge scolaire / carte étudiante, dernier bulletin scolaire;
 - Pour un enfant qui n'est pas d'âge scolaire / carte d'hôpital.

Les activités gratuites sont offertes aux abonnés de la bibliothèque et aux résidents de Joliette et de Saint-Charles-Borromée. Nombre de places limité. Inscription obligatoire au comptoir de prêt ou par téléphone au 450 755-6400. Le numéro d'abonné sera demandé. À l'admission, une preuve de résidence sera demandée aux non-abonnés. Les inscriptions débutent 30 jours avant la date prévue de l'activité.

SPECTACLE D'HALLOWEEN (3 À 8 ANS)

« LOUNA LA PETITE SORCIÈRE »

Louna a perdu son balai. Elle doit absolument le retrouver avant que sa mère ne l'apprenne. Bienvenue aux enfants costumés!

VENDREDI • 30 OCTOBRE • 18 h 45

Animation par Les Productions Intrépides

BÉBÉS CROQU'LECTURE (18 MOIS À 3 ANS)

JEUDI • 19 NOVEMBRE • 10 h à 11 h

Animation par Marie-Josée Blais
Un seul adulte accompagnateur par famille

CLUB DE LECTURE • LINE RAINVILLE (ADULTES SEULEMENT)

Animation par Lise Plante

CLUB DE L'APRÈS-MIDI
 4 NOV. ET 2 DÉC. • 13 h 30 à 16 h 30

CLUB DU SOIR
 11 NOV. ET 9 DÉC. • 19 h à 22 h

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL (ADULTES SEULEMENT)

Sortie au Salon du livre de Montréal!

VENDREDI • 20 NOVEMBRE
 DÉPART • 9 h

RETOUR • 16 h

(Stationnement arrière de la Bibliothèque)

COÛT • 13\$ • Payable lors de l'inscription
(Inclut le transport et l'entrée au Salon)

Consultez le site Internet de la bibliothèque pour connaître toutes les activités organisées pour la saison automne-hiver et profitez-en pour y découvrir le vaste répertoire de livres numériques disponibles!
www.catalogue.biblio.rinalasnier.qc.ca

ATELIERS PARENTS-ENFANTS À LA MAISON PARENT-AISE

La Maison Parent-Aise vous invite à participer aux ateliers Parents-enfants visant à développer vos outils de communication de même que la motivation scolaire et la concentration de vos enfants! **PLUS D'INFORMATION • 450 752-0582**

ATELIERS DE COMMUNICATION PARENTS-ENFANTS (3 À 12 ANS)

LE 28 OCTOBRE • 19 h à 21 h 30
 LES 4 ET 11 NOVEMBRE • 19 h à 21 h 30
 COÛT • 15\$ (matériel inclus)



EXPOSITION

COUP DE patins

LA PASSION CANADIENNE POUR LE PATINAGE

DU 13 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE
ARSENAL, ENTRÉE LIBRE

PROJETS CULTURELS NOVATEURS

Adélarde : Conte musical Gratuit

Spectacles et ateliers de transmission destinés aux familles offerts par Danielle Martineau dans le cadre des projets culturels novateurs de la Ville de Joliette.

15 et 21 novembre de 14 h à 16 h à l'Arsenal (585, rue Archambault)

Maximum 40 personnes -
Priorité aux personnes ayant réservé au 450 753-8050.

Félicitations à Charles Richard-Hamelin!

Le pianiste de Joliette est devenu le premier Canadien à remporter la médaille d'argent ainsi que le prix spécial Krystian Zimerman pour la meilleure interprétation d'une sonate au Concours Chopin de Varsovie, l'un des plus prestigieux concours de piano du monde. Un grand virtuose issu d'une ville de culture!

SPORT

VIACTIVE - 50 ANS ET PLUS GRATUIT ET SANS INSCRIPTION REQUISE

JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE

Programme offert en collaboration avec la FADOQ Lanaudière

QUAND • Vendredi de 9 h à 10 h

ENDROIT • Sous-sol de la bibliothèque Rina-Lasnier
(951, boulevard Manseau)

Exercices adaptés à une clientèle autonome de 50 ans et plus. Séances visant à développer et maintenir la force, l'endurance musculaire, les aptitudes aérobiques, l'équilibre, l'agilité et la flexibilité.



GARDONS LA FORME - 50 ANS ET PLUS GRATUIT ET SANS INSCRIPTION REQUISE

MARCHE NORDIQUE

2 NOVEMBRE AU 14 DÉCEMBRE

QUAND • Lundi de 13 h à 14 h 30

ENDROIT • Parc Riverain

Marche active qui se pratique à l'aide de bâtons de marche, favorisant une activité musculaire de tout le haut du corps, bénéfique pour améliorer votre posture et votre stabilité.



S'ENTRAÎNER EN PLEIN AIR GRATUIT

**PARC JOSEPH-ÉDOUARD-GERVAIS
AÎNÉS**

Parcours d'exercice incluant 12 stations pour une remise en forme graduelle.

**PARC LOUIS-QUERBES
ADOS ET ADULTES**

Parcours d'exercice incluant 14 modules pour se garder en forme.



SENTIER PÉDESTRE DU PARC RIVERAIN ET DE L'ÎLE VESSOT • GRATUIT

**STATIONNEMENT DISPONIBLE AU
1505, BOULEVARD DE LA BASE-DE-ROC**

Venez profiter du sentier du parc Riverain qui longe notre belle rivière L'Assomption. Un sentier de près de 6 km vous attend dans un environnement qui vous dépaysera!

LOCATION DE GYMNASE

Il est possible de louer des gymnases les soirs et les fins de semaine pour vos activités sportives et communautaires. Communiquez avec nous au 450 753-8050 pour connaître les tarifs et les disponibilités.



PATINAGE LIBRE CENTRE RÉCRÉATIF MARCEL-BONIN

Depuis le 5 septembre, il est possible de pratiquer le patinage libre aux périodes suivantes

LUNDI • 10 h à 11 h 20 • **GRATUIT**

MERCREDI • 13 h 15 à 15 h 30 • **GRATUIT**

MERCREDI • 18 h à 18 h 50 • **PAYANT**

SAMEDI • 13 h 30 à 14 h 20 • **PAYANT**

Horaire sujet à changement

Validez les heures au www.ville.joliette.qc.ca, section Loisirs
Annulé durant les jours fériés

COÛT • Gratuit en tout temps avec la carte Citoyen
3\$ / adulte • 2\$ / enfant



PATINOIRES EXTÉRIEURES BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles désirant assurer l'entretien d'une glace extérieure lors de la saison hivernale 2016. Veuillez communiquer avec le service des Loisirs et de la culture si vous êtes intéressés, au 450 753-8050.

CUEILLETTE DE PATINS À GLACE

Les personnes qui souhaitent se départir de leurs patins et casques usagés peuvent les donner au service des Loisirs et de la culture afin de nous aider à établir un service de prêt de patins à la patinoire Des Dalles pour la saison hiver 2016.

BADMINTON LIBRE SANS INSCRIPTION NI RÉSERVATION

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

COÛT • 5\$

QUAND • Samedi de 9 h à 12 h

ENDROIT • École secondaire Barthélemy-Joliette
(345, rue Sir-Mathias-Tellier Sud)

Les premiers arrivés sur place auront priorité. Le paiement se fait sur place en **argent comptant** seulement.



BAIGNADE PISCINE DU CÉGEP

HORAIRE DES BAINS EN LONGUEUR (ADULTES) :

LUNDI • 12 h 15 à 13 h 15 et 20 h à 21 h

MARDI ET JEUDI • 6 h 30 à 8 h et 12 h 15 à 13 h 15

SAMEDI • 12 h à 13 h

HORAIRE DES BAINS FAMILIAUX :

VENDREDI • 19 h à 21 h

SAMEDI • 13 h à 15 h

DIMANCHE • 14 h 30 à 17 h

COÛT :

ADULTE • 2\$ sur présentation d'une preuve de résidence
4\$ sans preuve de résidence

ENFANT • 1\$ sur présentation d'une preuve de résidence
2\$ sans preuve de résidence

INFORMATION : 450 759-1661 POSTE 1122



MAISON DES JEUNES LA PIAULE DE JOLIETTE

HEURES D'OUVERTURE

(422, rue Saint-Pierre Sud, Joliette)

MERCREDI ET JEUDI • 18 h à 21 h
VENDREDI • 18 h à 22 h

POUR les jeunes, PAR les jeunes

La Maison des Jeunes La Piaule de Joliette est accessible à TOUS les adolescents de 12 à 17 ans, peu importe leur endroit de résidence. De nombreuses activités sportives, artistiques, récréatives, préventives, et autres y sont offertes dans une ambiance basée sur le respect. Ça t'intéresse? Viens y rencontrer d'autres jeunes pour participer et t'impliquer dans différents projets de même que pour prendre des décisions importantes pour la Maison des Jeunes!

L'Assemblée générale annuelle se déroulera le 25 novembre dans les locaux de la Maison des Jeunes. Si vous désirez vous impliquer sur le conseil d'administration 2015-2016, veuillez signifier votre intérêt en téléphonant au 450 753-2888.

JOUJOUTHÈQUE FARFOUILLE

(845, rue Saint-Louis Sud, Joliette)

Jouer, c'est grandir! Profitez des services et surveillez la programmation de la joujouthèque.

MARDI AU VENDREDI • 9 h à 17 h
SAMEDI • 9 h à 15 h

**ATELIER MUSICAL GRIBOUILLE
ET GAZOUILLIS (2 À 4 ANS)**
14 NOVEMBRE • 9 h 30 à 11 h

INSCRIPTION REQUISE
AU 450 752-2587



ATTENTION À NOS PETITS MONSTRES!

À l'occasion de la fête de l'Halloween nous tenons à faire un important rappel à la prudence.

Ce samedi 31 octobre, les pompiers du service des Incendies de la Ville de Joliette circuleront dans les rues entre 16 h à 20 h, pour accompagner les parents dans leur rôle de surveillance.

Houuuuu.... Joyeuse fête de l'Halloween à tous!



SOYEZ INFORMÉS!

Aimez notre page Facebook pour rester à l'affût des nombreuses activités municipales (loisirs, événements, nouvelles, fermetures de rues, travaux, etc.)

Facebook.com/villedejoliette

Et abonnez-vous à votre infolettre en complétant le formulaire en ligne!